

# Ministère de la culture

## **Concours externe et interne de technicien des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, spécialité « bâtiments de France », session 2018**

**Mardi 5 février 2019**

### **Épreuve écrite d'admissibilité n°2**

18-DEC4-07133

Étude d'un dossier technique : l'épreuve consiste en la rédaction de propositions argumentées à partir d'une mise en situation sur un sujet relevant de la spécialité choisie par le candidat. Elle peut comporter la réalisation de schémas, dessins et calculs. Le candidat s'appuie sur un dossier documentaire qui ne peut excéder vingt pages.

(durée : 3h ; coefficient 3)

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- **Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur** (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.**

**Ce document comporte 23 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Sommaire du dossier documentaire (1 page)
- Dossier documentaire (20 pages)

# Ministère de la culture

## ***Concours externe et interne de technicien des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, spécialité « bâtiments de France », session 2018***

**Mardi 5 février 2019**

### **Épreuve écrite d'admissibilité n°2**

#### **SUJET :**

Vous êtes nommé(e) technicien(ne) des services culturels et des bâtiments de France, spécialité « bâtiments de France » au sein de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

À l'aide des documents fournis concernant la chapelle Saint Humi de Querry, vous établirez une note argumentée à l'attention de votre chef de service, qui permettra de répondre au propriétaire et de connaître :

- les caractéristiques du monument protégé,
- l'historique des protections, travaux et visites,
- l'état sanitaire actuel (en regard du courrier du propriétaire),
- la liste des travaux à mettre en œuvre (urgence, conservation, restauration),
- et, toutes les informations que vous jugerez utiles à la compréhension du dossier.

Ces éléments rappelleront les procédures administratives liées, d'une part, aux travaux de prise en charge des désordres constatés sur l'édifice, et d'autre part, liées aux travaux que le propriétaire désire entreprendre sur sa propriété (demande d'autorisation de travaux, autorisation d'urbanisme, lieu de dépôt de ces documents, etc.).

Le candidat pourra éventuellement étayer son travail dans sa copie, par des dessins ou des croquis, à l'appui de ses remarques.

# Ministère de la culture

## **Concours externe et interne de technicien des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, spécialité « bâtiments de France », session 2018**

**Mardi 5 février 2019**

### **Épreuve écrite d'admissibilité**

#### SOMMAIRE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document n°1	Courrier de Monsieur GIROUD à l'attention de la conservatrice régionale des monuments historiques en date du lundi 28 janvier 2019.	Page 4
Document n°2	Planches de photographies redressées de la chapelle de Querry, prises en 1995 et dessins d'après photographies des années 30.	Pages 5 à 6
Document n°3	Extrait d'une étude préalable à la restauration réalisée en 2008 sur la chapelle de Querry par l'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent.	Pages 7 à 11
Document n°4	Plan cadastral du site de la chapelle de Querry, 2018	Page 12
Document n°5	Plans des niveaux, coupes et élévations, extraits d'une pré-étude à la protection réalisée en 2003 sur la chapelle de Querry par un architecte du patrimoine.	Pages 13 à 16
Document n°6	Planches de photos extraites d'une pré-étude à la protection réalisée en 2003, sur la chapelle de Querry par un architecte du patrimoine.	Pages 17 à 20
Document n°7	Copie de la fiche de diagnostic de la chapelle de Querry, établie en 1997, par l'architecte des bâtiments de France.	Page 21
Document n°8	Épure de Méry extraite d'une étude préalable à la restauration, réalisée en 2008, sur la chapelle de Querry par l'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent.	Page 22
Document n°9	Extrait d'un article de journal concernant des événements sismiques et climatiques survenus dans la nuit du 27 au 28 janvier 2019.	Page 23

**GAEC**  
**SAINT HUMI**  
Querray, 85520 Corquoué  
06 70 55 27 12  
gaecsainthumi.com  
gaecsainthumi@laposte.net



À  
Madame la Conservatrice  
des Monuments Historiques  
Direction Régionale  
des Affaires Culturelles  
7 rue Julien Gracq  
44210 NANTES cedex

Querray, lundi 28 janvier 2019

Madame,

Je vous écris pour vous signaler un problème sur la chapelle Saint Humi de Querray, située sur mon exploitation.

Les pierres au-dessus de la fenêtre de derrière sont tombées dans le potager, et j'ai l'impression que la grande fente s'est agrandie.

De plus la bâche s'est décrochée, déchirée et la pluie est entrée dans la chapelle.

Comme vous le savez par la presse, la commune de Corquoué a été l'épicentre d'un petit séisme dans la nuit de dimanche à lundi.

Je pense qu'il faudrait que vos services viennent sur place rapidement, car je ne sais pas ce qu'il faut faire pour empêcher que cela ne s'aggrave.

J'en profite aussi pour vous demander ce qu'il faudrait faire, pour reconstruire la petite grange qu'il y avait entre la chapelle et les anciennes remises, car j'ai besoin de ces bâtiments pour y installer des chambres d'hôtes. En effet, j'ai l'intention de développer un projet d'agrotourisme. Et il serait bien, aussi, que la chapelle soit enfin, restaurée.

Vous remerciant de vos réponses, recevez, madame la conservatrice, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Giroud'.

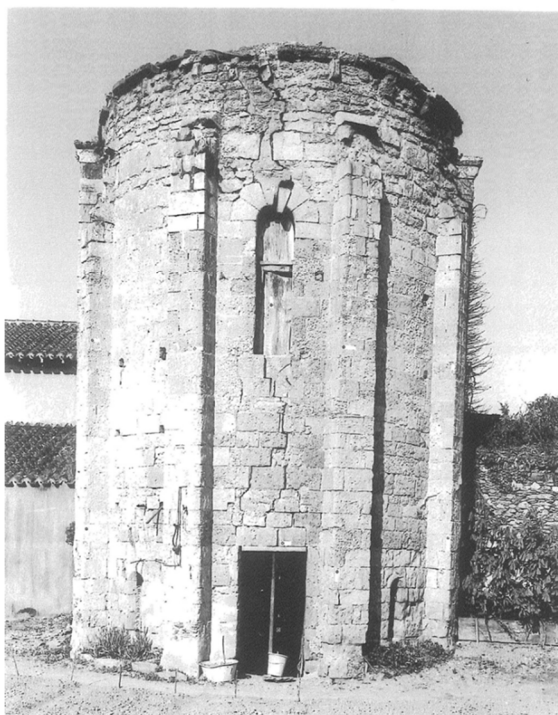
Jean-Paul GIROUD  
Propriétaire-exploitant



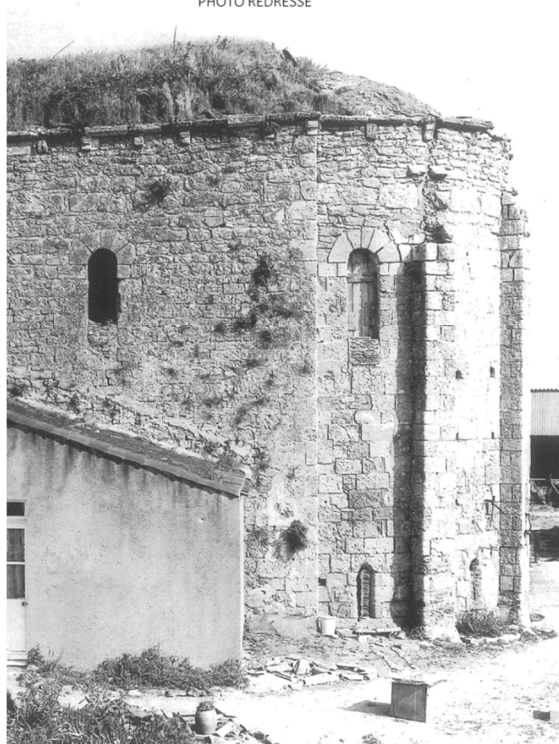
CHAPELLE DE QUERRAY  
FACADE NORD  
PHOTO REDRESSE



CHAPELLE DE QUERRAY  
FACADE EST  
PHOTO REDRESSE



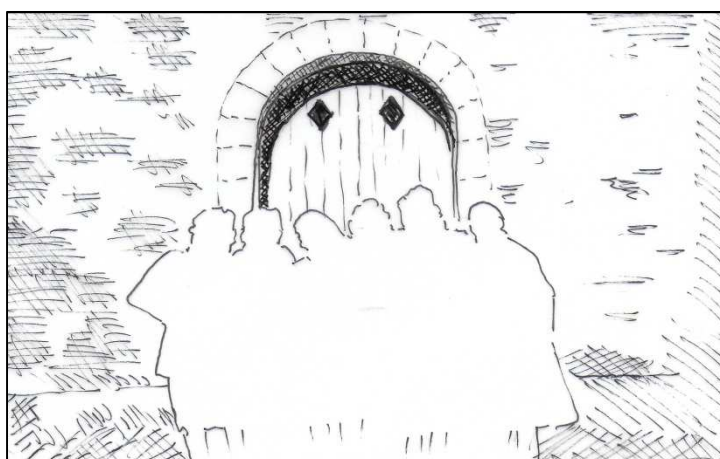
CHAPELLE DE QUERRAY  
FACADE SUD  
PHOTO REDRESSE



CHAPELLE DE QUERRAY  
FACADE OUEST  
PHOTO REDRESSE



Dessins de la façade Ouest d'après photographies des années 30, citées dans l'étude préalable.



## **Avant propos**

La chapelle Saint Humi de Querray a fait l'objet d'une pré-étude en 2003

et d'une étude préalable à la restauration en 2008

Elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1999

Puis classée en 2005

## **Extrait de l'étude préalable (2008)**

Établie par Monsieur l'architecte en chef des monuments historiques, territorialement compétent, sur la base de la pré-étude de 2003.

# **I - HISTORIQUE**

## **A - Localisation**

À proximité de la ville de Corquoué en Vendée, cette chapelle désaffectée est utilisée par son propriétaire comme remise et chaufferie de l'exploitation agricole qui l'entoure aujourd'hui.

Dédiée à Saint Humi, elle appartenait autrefois à un prieuré de l'ordre de Saint-Augustin.

Installé en bordure du Marais de la petite Flandre, ce prieuré était construit sur un îlot isolé du continent par un large étier, aujourd'hui totalement comblé.

La carte géologique du secteur montre nettement l'îlot rocheux, de micaschiste et gneiss albitiques, sur lequel le prieuré de Querray a été bâti.

## **B - Historique**

La première mention connue du prieuré de Querray se situe aux alentours de 1080. Sitôt l'acte signé, le moine Robert s'installe sur l'île de Kerelamai.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, le prieuré, apparaît sous le vocable de Saint Humi.

À la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, le Pays est saccagé par les Anglais. Les monastères sont dévastés et le prieuré de Querray n'est pas épargné.

Un texte de 1736 donne la première description des bâtiments existant à Querray : « *Le lieu de Querray consiste en un logement de métayer, chapelle, grange, pâturages et jardins* ».

En 1749, il est nécessaire d'effectuer des travaux au prieuré " *...il faut recarreler la chapelle [...] faire plusieurs marches à pierres de tailles [...] les piliers menacent ruine, coté Est [...] les réparer en pierre de taille [...] les piliers de l'entrée menacent ruine [...] y placer une porte neuve ; Le marché " des réparations les plus urgentes à faire", est adjugé le dix octobre 1749.*

Le 7 juin 1758, Un architecte, fait " *la visite et l'estimation des réparations des bâtiments.*" et rapporte :

" *le carrelage du devant de l'autel [...] sera refait à neuf avec des carreaux de terre cuite [...] seront posées cinq grosses pierres à chaque rampe de l'escalier [...] sur le couvert de la chapelle [...] sera posé un faitage neuf [...] la pointe du pignon sera montée à la hauteur du faitage [...] le toit sera couvert d'ardoises [...] sera bouchée la fente qui est au fond de la chapelle tant dans la voute que dans les murs en pierres. »*

## **C - Récapitulatif**

En 1994, des fouilles archéologiques de la crypte sont réalisées.

En 1995, la chapelle fait l'objet d'une campagne de photos redressées.

En 1997, l'architecte des Bâtiments de France se rend sur place pour établir une fiche de diagnostic en prévision de la protection de la chapelle au titre des Monuments Historiques.

En 1999, la chapelle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

En 2003, à la demande de la DRAC, la chapelle fait l'objet d'une pré-étude par un architecte du patrimoine, en vue de son classement.

En 2005 la chapelle est classée.

## II - DIAGNOSTIC

### A - Description de l'édifice

#### Généralités

Au bout d'une route en cul de sac, la chapelle de Querray s'élève aujourd'hui au milieu de la cour de l'exploitation agricole dont elle abrite essentiellement la chaufferie du bâtiment d'habitation qui est accolé à son côté sud.

D'une dizaine de mètres de haut, 7 mètres de large et 20 de long, la chapelle est composée de deux volumes distincts, le chœur et la nef. Elle présente la particularité d'être distribuée sur plusieurs niveaux. Ses niveaux sont répartis, d'une part entre la nef basse et la nef haute (ancienne nef divisée en deux volumes par un plancher), et d'autre part entre la chapelle basse (la crypte) et la chapelle haute (le chœur).

De l'extérieur, les deux parties de la chapelle apparaissent distinctement. Sur le mur nord, on distingue la couture de maçonnerie entre chœur et nef ainsi qu'une porte comblée donnant accès à la chapelle haute. Sur le chœur l'extrados des voûtes, faute de couverture, est visible. En tête du mur, court une corniche soutenue par des modillons simples.

La nef, couverte en tuiles canal, présente un volume cubique, sa façade percée d'une porte et d'une fenêtre rectangulaire est contrebutée par deux importants contreforts placés à 45° en plan.

Au nord, l'édifice est soutenu par le mur d'une ancienne construction, au sud, il s'appuie sur l'habitation de l'exploitation agricole.

Les maçonneries du chœur et des piles, sont constituées d'appareil de grande dimension (30 x 50). La nef et le haut des murs sont construits avec des moellons de taille moyenne.

#### Nef

L'accès à l'édifice par la façade ouest donne dans une salle : la nef basse. Un escalier en pierre se trouve à droite de la porte et permet de gagner l'étage supérieur de la nef.

Cet escalier est fait de marches de pierre, non monolithes, posées sur un massif en tout venant contenu par deux murs de maçonnerie construits dans l'angle Sud-ouest de la nef.

L'escalier de pierre mène à l'étage dans une salle (la nef haute) au plancher de bois, éclairée sur la façade Ouest par une fenêtre carrée ouverte dans une maçonnerie contemporaine de parpaing de ciment présente seulement à l'étage.

Deux piles, semi engagées, montent depuis la nef basse jusqu'au sommet des murs Sud et Nord sans chapiteau. Celle du Sud est noyée dans la maçonnerie de l'escalier, celle du Nord présente une embase avec un socle ordinaire surmonté d'une plinthe avec tore et baguette.

Cette salle (nef haute), protégée par un parapet en pierre, non solidaire du reste de la maçonnerie, surplombe d'un mètre cinquante environ le chœur de la chapelle, accessible par quelques marches de pierres accolées au mur sud et montées sur du tout-venant.

Au rez-de-chaussée et en face de l'entrée, au pied d'un escalier creusé dans le rocher, une porte, surmontée d'un arc brisé, s'ouvre sur la crypte.

#### Chœur

Le chœur, voûté en berceau, se termine par une abside en cul de four contrebutée, à l'extérieur, par une série de petits contreforts. Il est éclairé par cinq fenêtres avec arc en berceau appareillé, deux dans le chœur, trois dans l'abside. Le chœur s'ouvre sur la nef par un arc doubleau avec des colonnes à chapiteaux pyramidaux, portant chacun deux têtes sculptées encore bien visibles au Sud. L'embase visible de la colonne Nord est identique à celle de la nef. L'arc est contrebuté par deux contreforts droits, et deux contreforts obliques noyés dans la maçonnerie des murs de la nef.

À l'intérieur du chœur, sur le mur Nord, on observe actuellement une niche au ras du sol, qui est comblée et qui correspond en plan à la porte extérieure du mur Nord.

Le sol du chœur est constitué d'un carrelage recouvert d'un plancher établi sur l'extrados de la voûte de la crypte qu'il surmonte.

### **Crypte, (chapelle basse)**

Si l'on redescend dans la nef basse, l'escalier creusé dans le rocher, passé la porte, se termine par un emmarchement en demi-cercle qui débouche dans la crypte. Celle-ci, dont la voûte est légèrement brisée se termine par une abside ouverte de cinq fenêtres. Celle du milieu, largement ébrasée et agrandie, sert aujourd'hui de porte pour accéder à la crypte par l'est, transformée en caveau pour la conservation des fruits et légumes.

Sur le mur sud, il y a deux autres fenêtres, donnant sur l'habitation, aujourd'hui comblées et identiques à celles de l'abside.

### **Galerie souterraine**

Sous le niveau bas de ces baies, surmonté d'un linteau droit, s'ouvre un passage qui donne sur une galerie voûtée qui se retourne à angle droit sur une longueur praticable d'environ 7 mètres. Il est impossible d'en connaître l'issue.

À son entrée, de chaque côté, se trouvent des niches maçonnées avec feuillures extérieures; une niche identique est placée à l'Est dans l'axe du bras en retour d'équerre de la galerie. Ces niches sont peut-être des "confessions", tombeaux de fondateurs. Le rocher de soubassement est parfaitement visible dans cette galerie.

### **Peintures murales**

La totalité du chœur était certainement couverte de peintures murales.

Les vestiges encore en place aujourd'hui sont protégés par plusieurs couches de badigeon de chaux.

Les parties découvertes et visibles représentent un faux appareil aux traits ocre rouge sur fond ocre jaune ou blanc, portant fleurons.

Plusieurs éléments de frises, au trait et avec des motifs géométriques, apparaissent au pourtour des baies, sous la corniche et sur la face verticale intérieure des arcs.

La voûte du cul de four porte des traces de motifs floraux, ocre jaune sur fond ocre rouge.

Dans l'abside, au-dessus de la corniche et au Nord de la baie axiale on peut voir apparaître des motifs floraux et un drapé de tissu. Sur le mur, au Sud de la même baie apparaît distinctement un personnage dont est visible le drapé du vêtement portant galons noirs, un œil du visage et une main ouverte vers le bas.

## **B - Description des désordres**

### **Maçonneries**

Déjà évoqués en 1749, puis en 1758, la chapelle présente des désordres majeurs et récurrents, essentiellement situés sur l'abside du chœur.

On observe à l'extérieur, au droit de la fenêtre axiale de l'abside, une très importante fissure accompagnée de pertes de maçonnerie. Il en est de même, mais de moindre importance, sur les fenêtres nord et sud dont les pierres des arcs se déchaussent.

Les contreforts du chœur sont ruinés dans leur partie haute ainsi que les corniches.

À l'intérieur, ces désordres apparaissent nettement sur la voûte et les murs de l'abside.

L'arc en plein-cintre du chœur se démantèle, les pierres, à la clé, se déchaussent et l'arc est cisailé au Sud. Les pierres des voûtes se disloquent.

Du côté de la nef, on observe un décollement léger des contreforts de la façade dont les maçonneries ne sont pas solidaires de celles des murs. Le mur Ouest, au premier étage, est aujourd'hui en parpaing de ciment. La porte, autrefois en plein-cintre, a été agrandie, probablement pour passer la chaudière (milieu 20<sup>ème</sup> siècle).

### **Charpente 1 couverture**

La couverture du chœur a disparue, seules quelques ardoises et pièces de bois subsistent. La toiture de la nef menace ruine, sa couverture en tuile est incomplète et sa charpente est par endroit pourrie.

### **Sols**

Les sols de la nef basse et de la crypte sont en terre battue. Le plancher de la nef haute et celui du chœur sont ruinés. Le sol en carreaux de terre cuite est très altéré.

### **Fermetures**

Hormis une porte vétuste, la chapelle n'a pas de fermeture. Les fenêtres du chœur sont pour certaines comblées par des massifs de maçonnerie hétéroclites, dont celui de la baie Nord qui fait penser à l'entrée d'un pigeonnier.

### **Décors : Peintures/sculptures**

Les enduits de chaux supportant les couches de peintures murales sont en grande partie tombés, ceux qui subsistent adhèrent de manière incertaine et menacent ruine. Les chapiteaux et une partie des peintures existantes sont recouverts, par des mousses ou champignons de couleur verte.

### **C - Causes des désordres**

Le rapport de l'archéologue permet de comprendre que la chapelle est construite et fondée à même le rocher (celui-ci est visible dans la galerie de la crypte).

L'abside du chœur sous la poussée des voûtes semble s'ouvrir comme une coque. La fissure axiale s'est certainement aggravée lors de l'ouverture de la porte extérieure donnant sur la crypte, les contreforts paraissent trop faibles. L'absence déjà ancienne de couverture a favorisé l'entrée d'eau dans les maçonneries, a ruiné la corniche et le haut des contreforts. La couverture, à l'exemple d'autres édifices locaux aurait été, sur le chœur, en lauzes; (les textes du XVIIIème siècle font mention d'une restauration en ardoise). Ce qui peut avoir allégé la charge et entraîné les fissurations.

Côté nef, la présence du mur ouest en parpaings à l'étage prouve l'effondrement du mur ancien, des photos récentes (années 30 voir annexes) le montre encore intact sur tout sa hauteur, avec une porte en plein-cintre. Si l'on admet les destructions faites pendant les guerres de religion, cette façade ne serait pas d'origine.

### **D - Étude statique**

Les désordres structurels sont imputables, à la poussée des voûtes, à l'insuffisance du contrebutement et inversement au fondement de l'édifice directement sur le rocher.

L'analyse de la stabilité par la statique graphique (épure de Mery en annexe) montre que les résultantes de la poussée des charges se situent à l'extérieur de l'appuis des maçonneries sur le massif de la crypte, au droit de l'extrados de la voûte de la crypte. Ce même massif, fondé sur le rocher, est stable, avec la résultante de ses propres charges située dans le tiers intérieur de son appui sur le rocher.

### **Conclusion :**

La poussée des voûtes, responsable des désordres structurels, ouvre la chapelle en deux au-dessus du niveau supérieur de la crypte.

### III - Mesures de consolidation / Restauration

Au regard des hypothèses, il est possible, de proposer les mesures de restaurations suivantes. Celles-ci pourront se décomposer en deux phases distinctes de travaux : le chœur puis la nef.

#### Chœur

Sur l'ensemble : - Reprise et remaillage des maçonneries, refichage et injection de coulis de chaux.

Sur le chœur :

- Mise en œuvre d'un chaînage béton armé périphérique en tête de mur (arase),
- Mise en place d'un tirant métallique, (section 20 mm), au tiers de l'arc du chœur,
- Réouverture des fenêtres, clôture par des vitraux à losanges avec frise,
- Réouverture de l'escalier Nord et pose d'une porte en planches verticales sur la façade,
- Nettoyage des chapiteaux,
- Mise en œuvre d'un sol en carreaux de terre cuite 16 x 16 cm,
- Restauration de la toiture en lauzes à l'identique de celle de la chapelle de la Madeleine des Templiers de Clisson.

Sur la crypte :

- Rétablissement de la fenêtre axiale,
- Dégagement partiel du souterrain et reprise de son accès,
- Nivellement du sol à hauteur d'une marche sous la dernière marche du promontoire.

Décors / sculptures :

- Traitement chimique des salissures vertes,
- Traitement, consolidation et restauration des peintures murales,
- Consolidation des chapiteaux.

#### Nef

Sur l'ensemble :

- Suppression des installations récentes, essentiellement la cuve à carburant, la chaudière et ses cheminées (installation prévue dans un autre local par le propriétaire),
- Suppression des aménagements agricoles : planchers, marches et mur de clôture du chœur et escaliers,
- Reprise et remaillage des maçonneries, refichage et injection de coulis de chaux.

Sur la nef :

- Rétablissement du mur de la façade en maçonnerie de pierre sur la hauteur de l'étage (sans ouverture),
- Rétablissement de la porte au regard des documents début XXème siècle (photographie de famille années 30),
- Reprise de la charpente et de la couverture en tuiles canal,
- Mise en œuvre d'un sol en carreaux de terre cuite 16 x 16 cm.

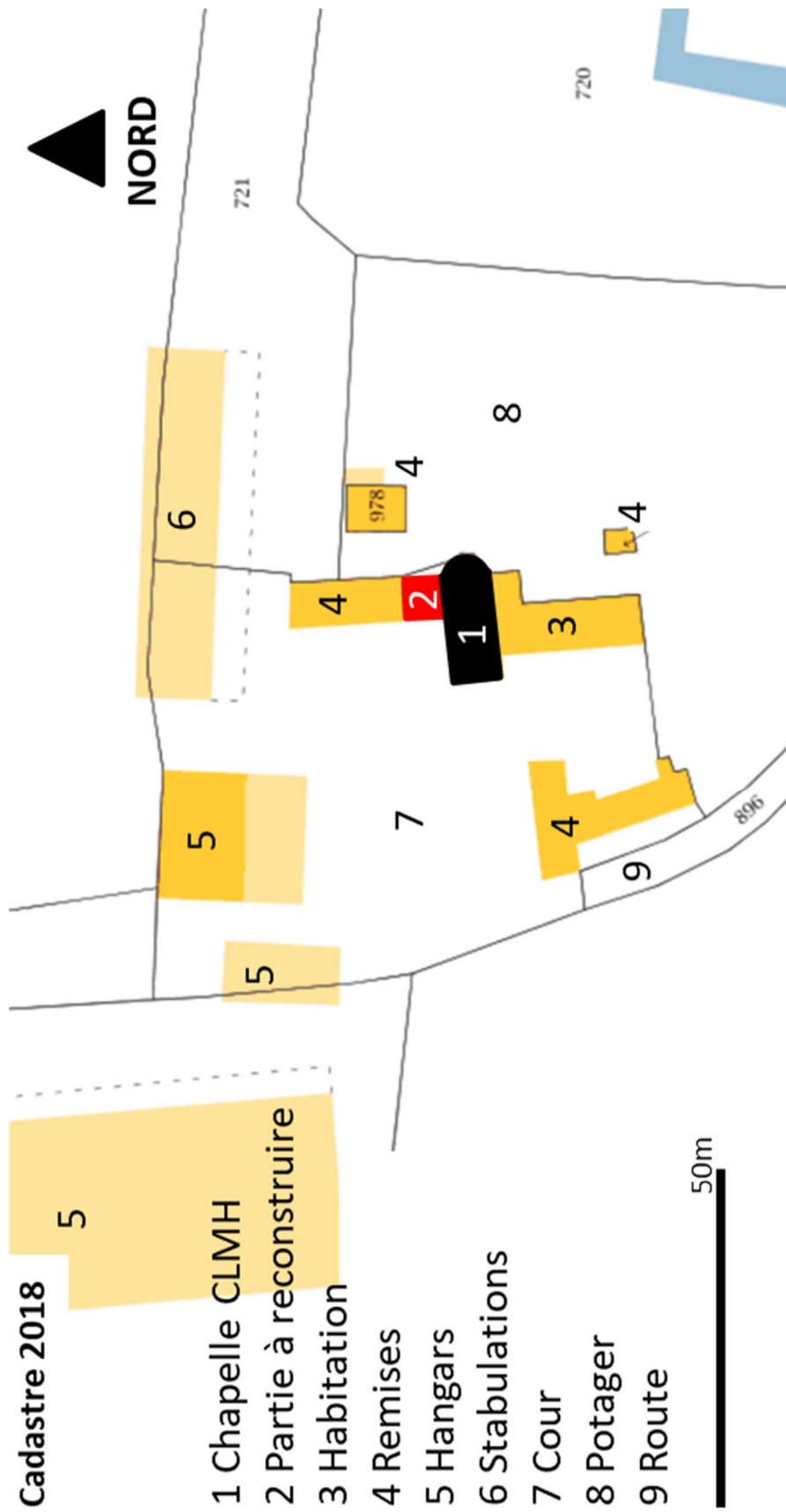
Décors sculptures : - Traitement chimique des salissures vertes.

#### Conclusion

Aujourd'hui, classée monument historique, la chapelle est la propriété de GFA St Humi, et lieu d'exploitation de la GAEC St Humi de Monsieur et Madame Giroud, exploitants agricoles. La chapelle, outre son intérêt architectural et historique, se trouve, d'un point de vue touristique, dans une situation particulière : son emplacement au milieu de l'exploitation risquerait de perturber celle-ci dans le cas de visites répétées. A l'inverse, sa situation au bout d'un chemin en impasse et au cœur du marais la met à l'écart des grands axes routiers, et à l'abri des curieux. La désaffectation du culte ces dernières décennies devrait permettre d'envisager un usage plus culturel que cultuel.

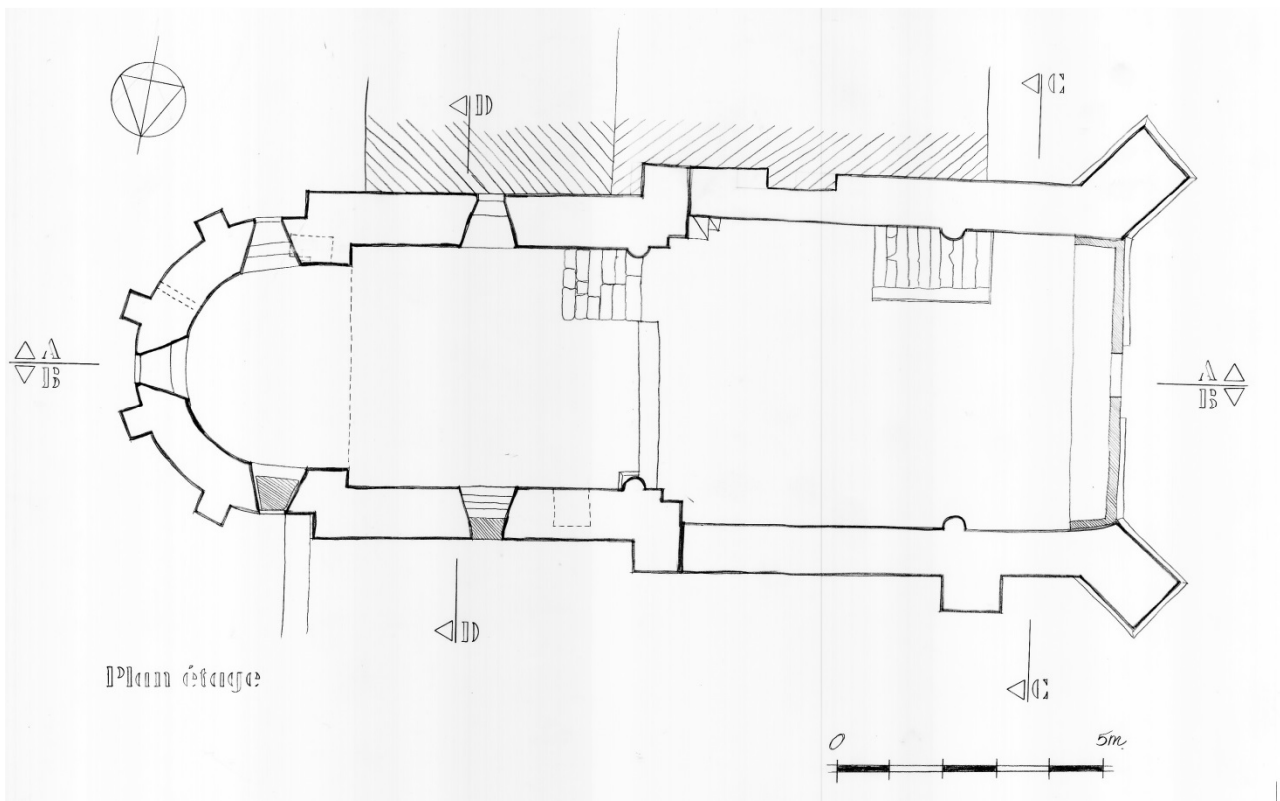
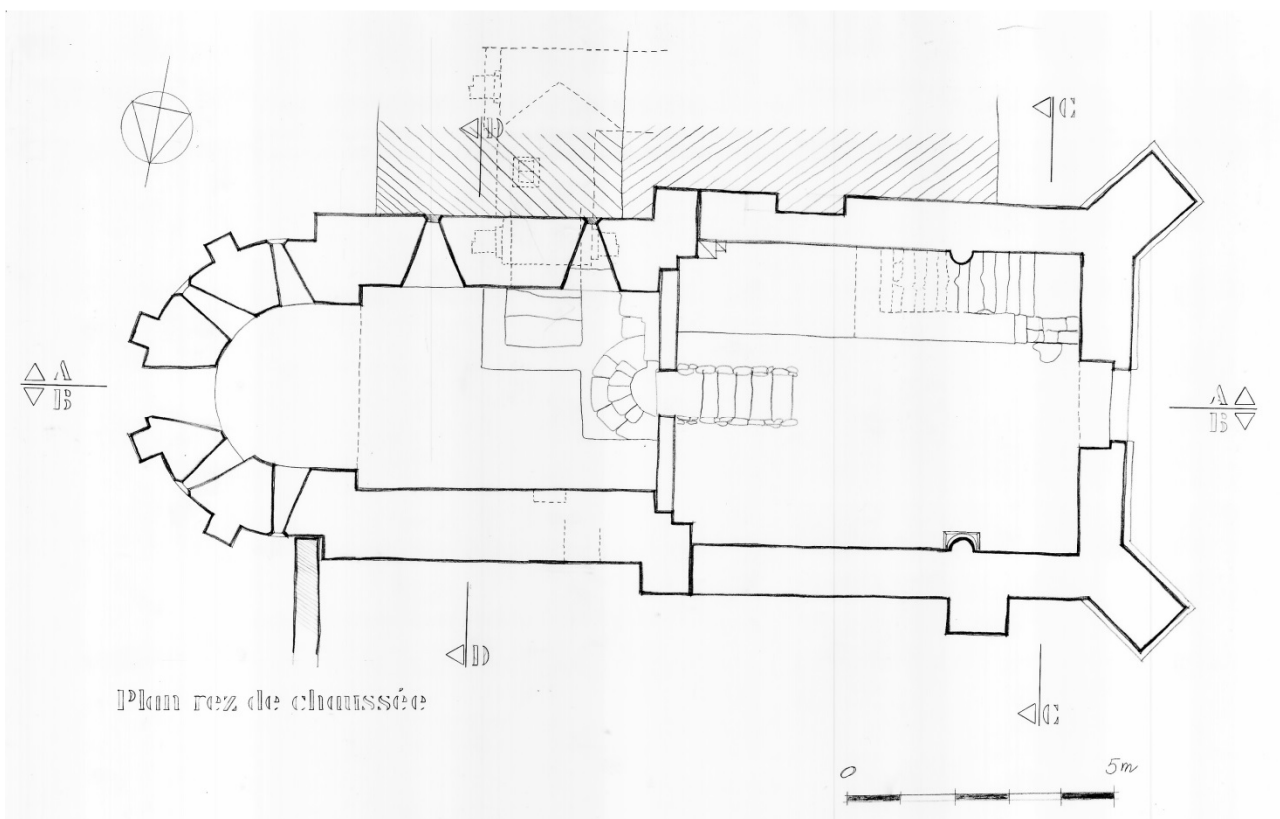
L'étude et l'établissement d'un programme précis d'utilisation de la chapelle, doivent permettre de définir le projet de restauration d'un point de vue historique, technique et économique.



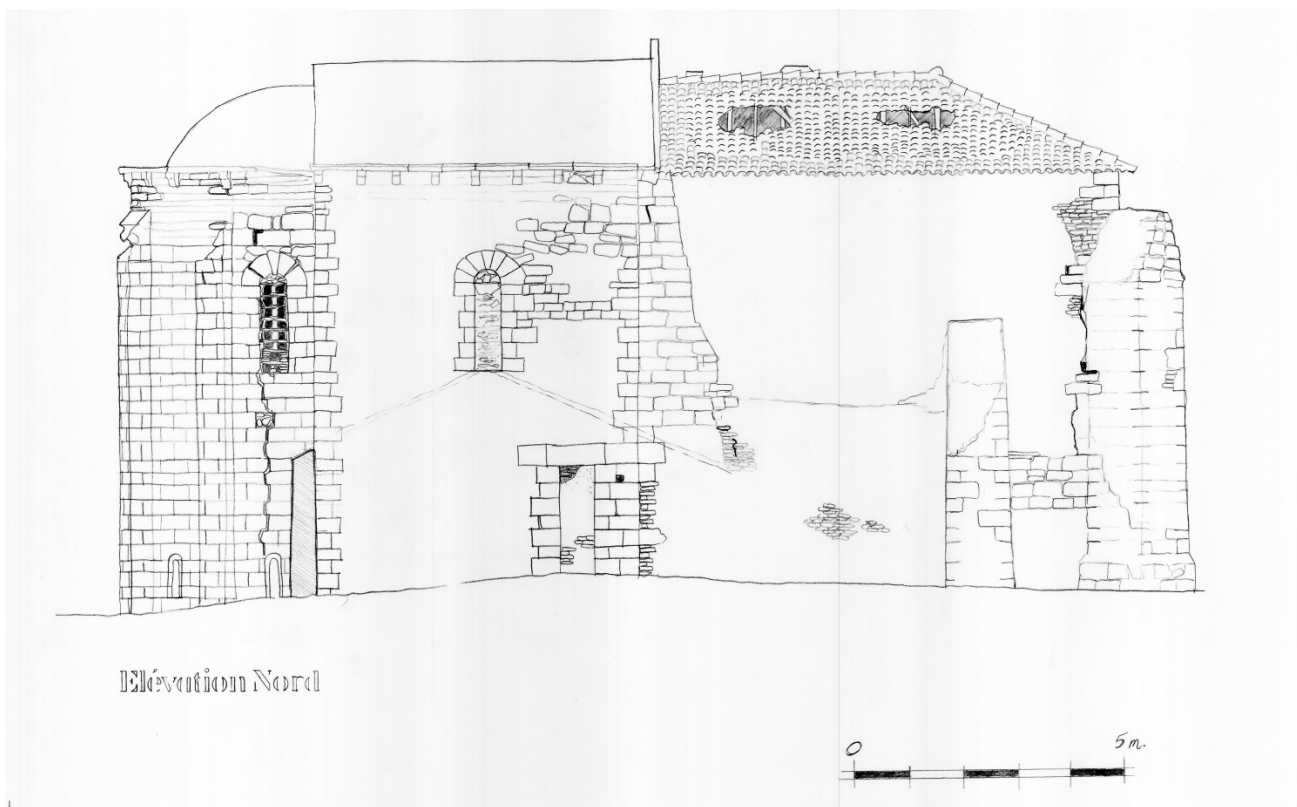
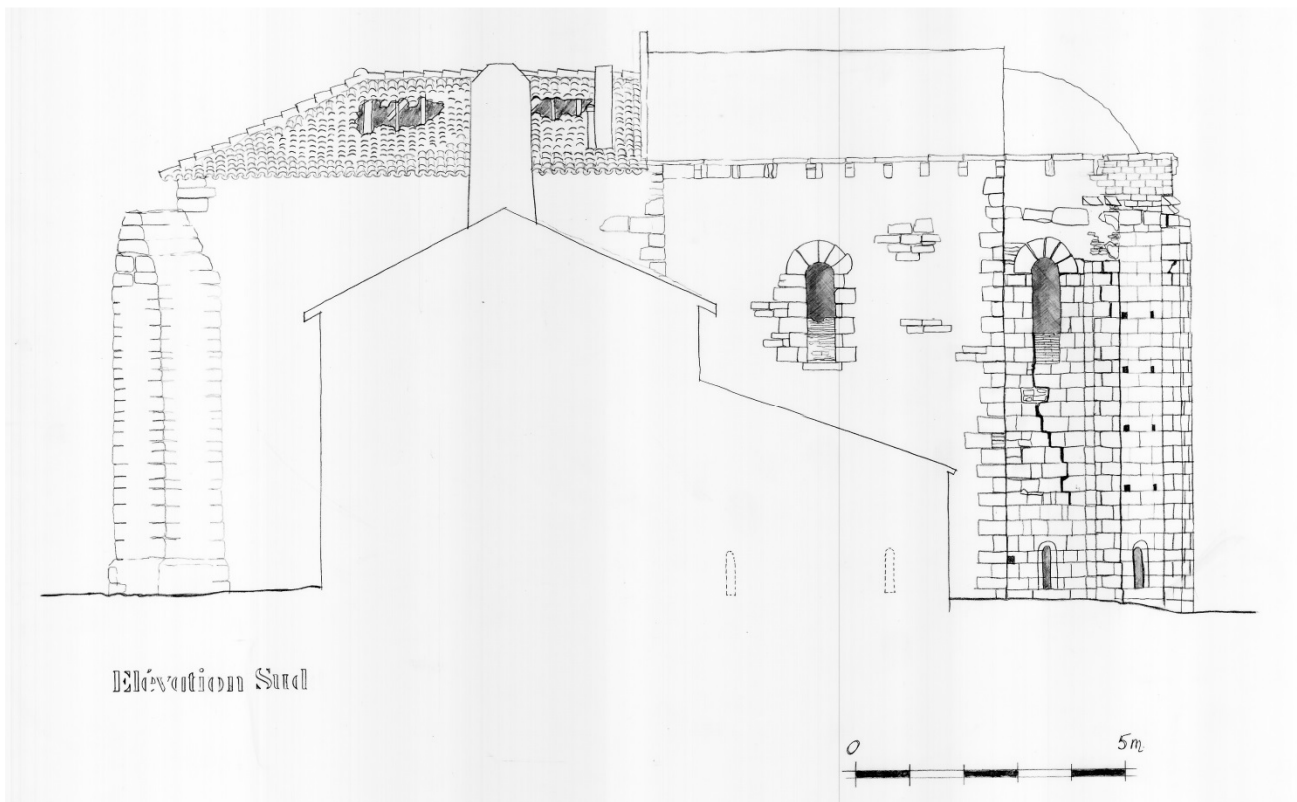




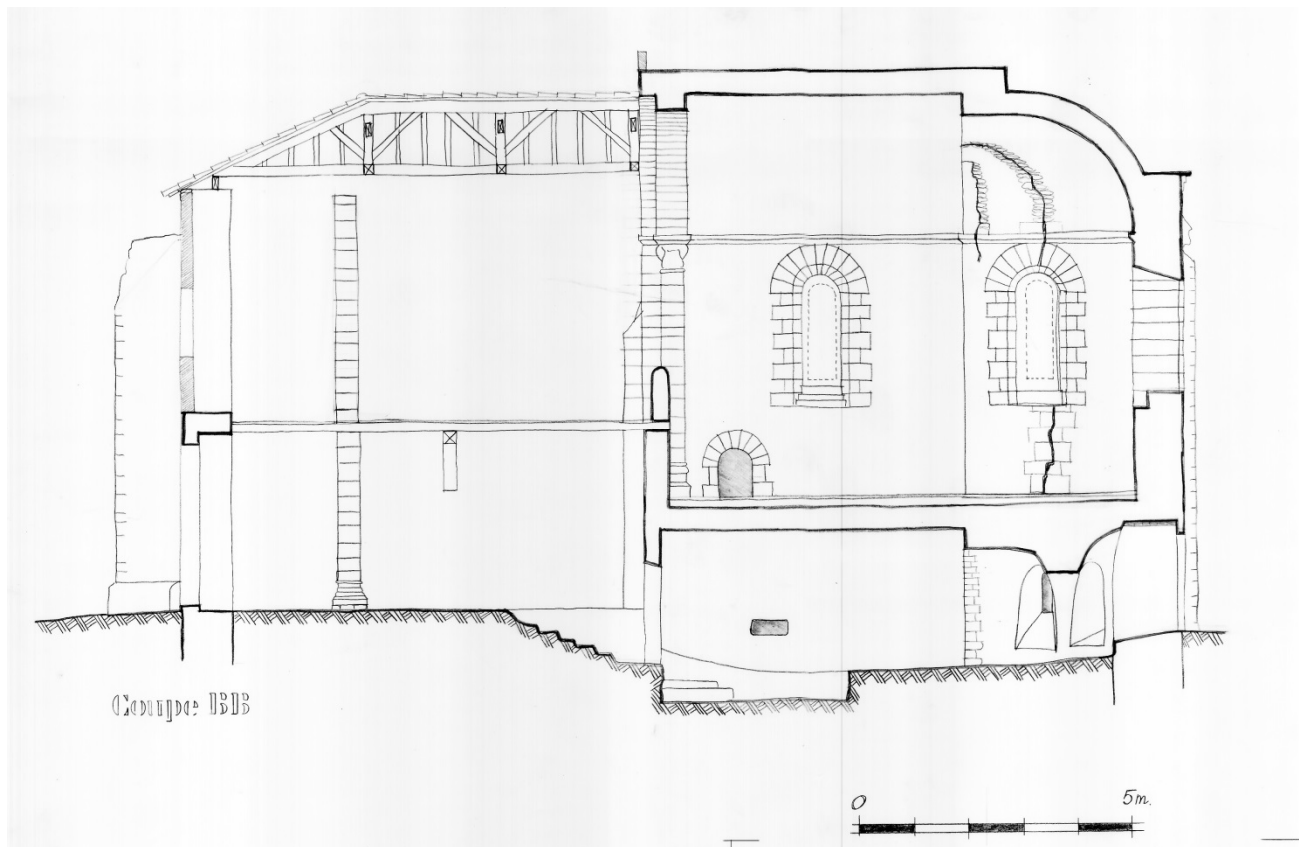
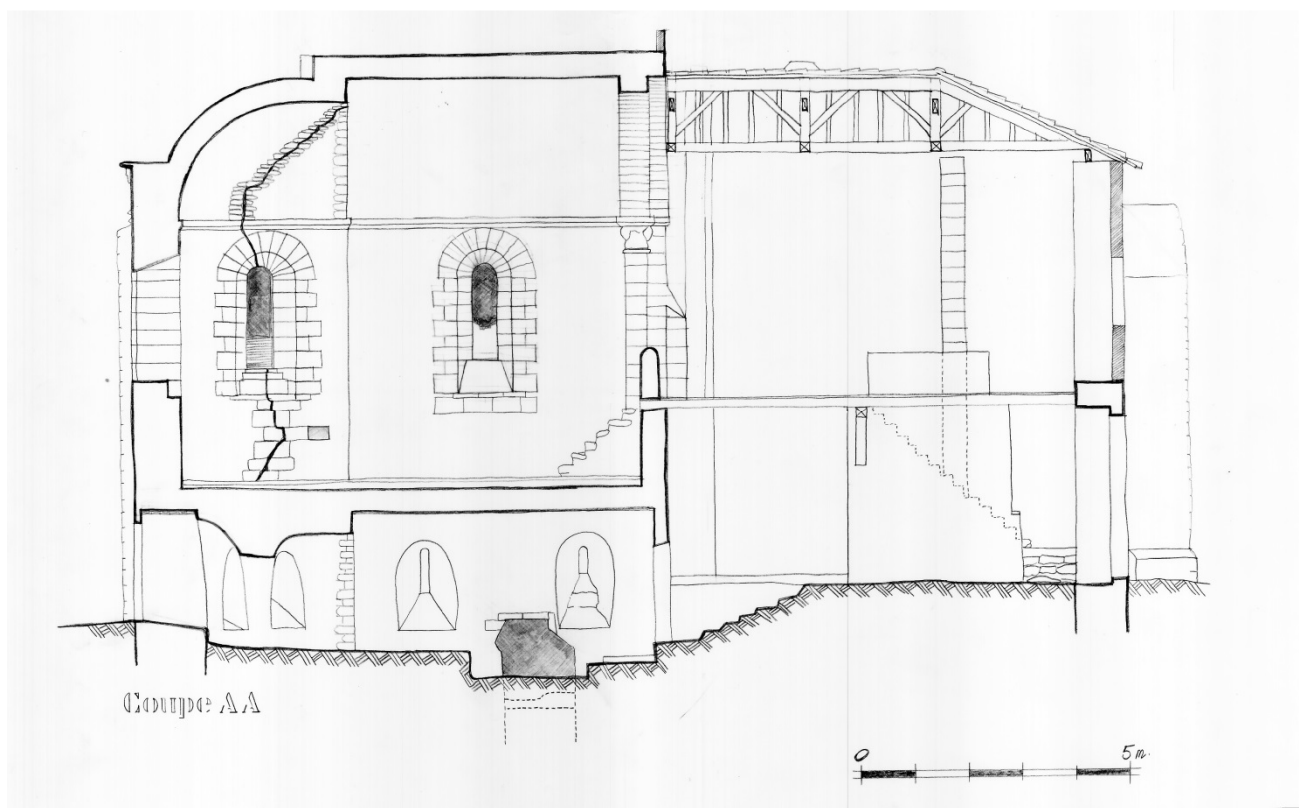
PLANS RDC & ETAGE



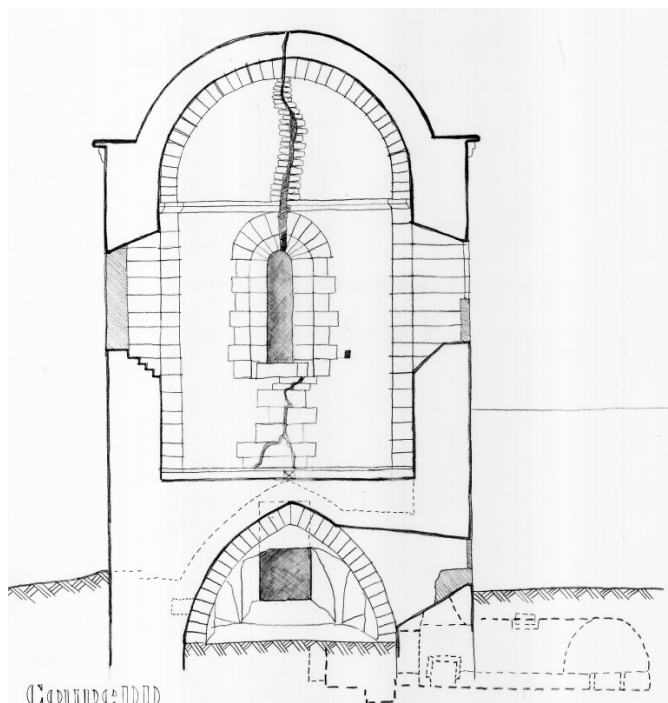
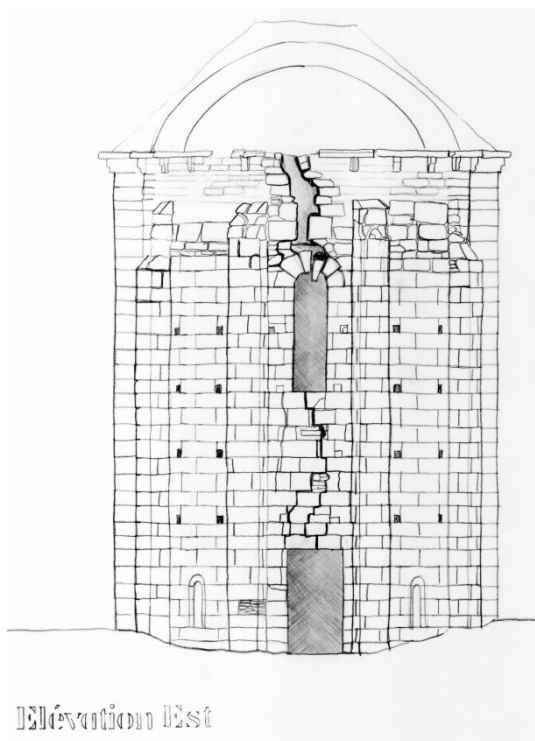
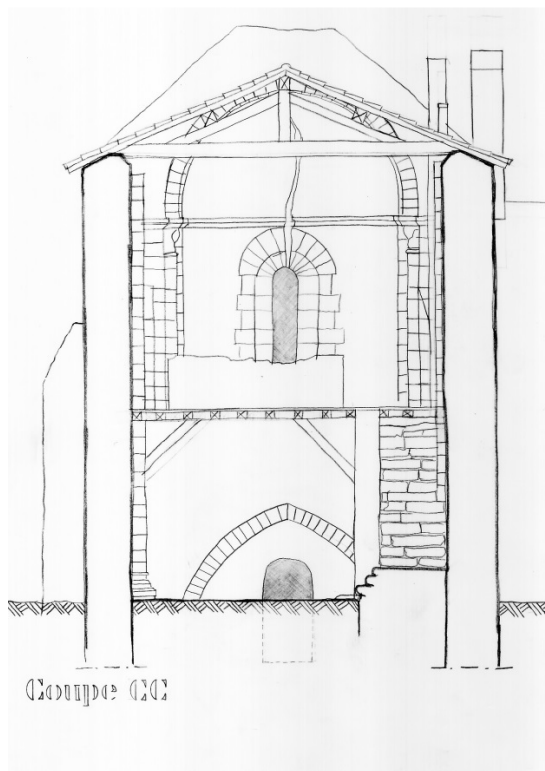
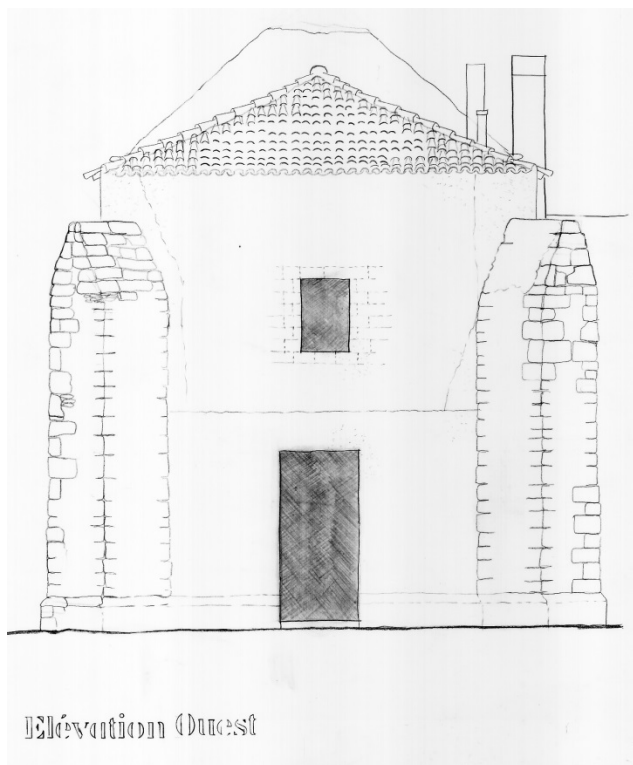
ELEVATIONS SUD & NORD



COUPES LONGITUDINALES AA & BB



ELEVATION OUEST & EST – COUPES TRANSVERSALES CC & DD







Chapelle de Querray (85) Façade Ouest (2003)



Chapelle de Querray (85) - Façade Est – chevet (2003).





Arc doubleau de l'entrée du chœur - Vue sur la charpente de la nef haute.



vue du chœur et de la nef haute vers l'Est.





vue de l'abside et du cul-de-four vers l'Est.

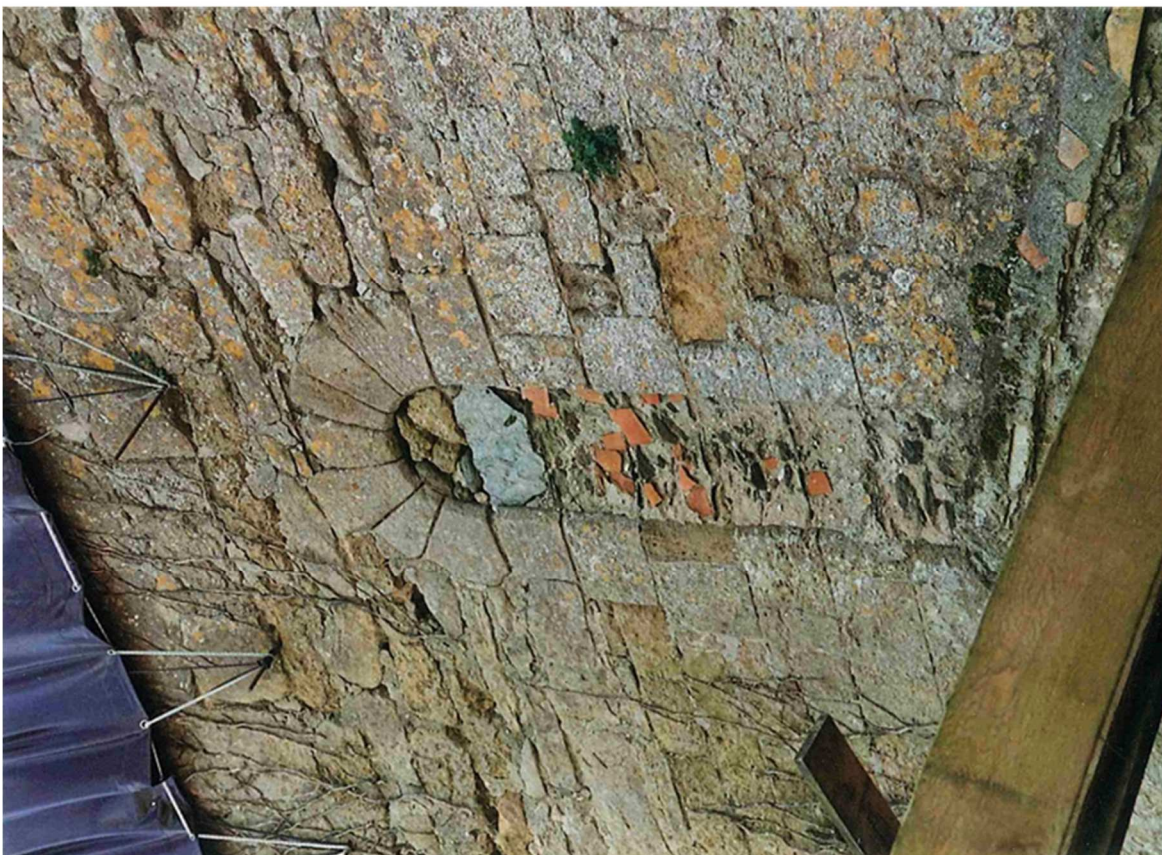


vue de la nef haute depuis le chœur, vers l'ouest





Mur Nord , vestiges de l'ancienne grange.



Baie Nord du chœur  
solin et charpente de l'ancienne grange.



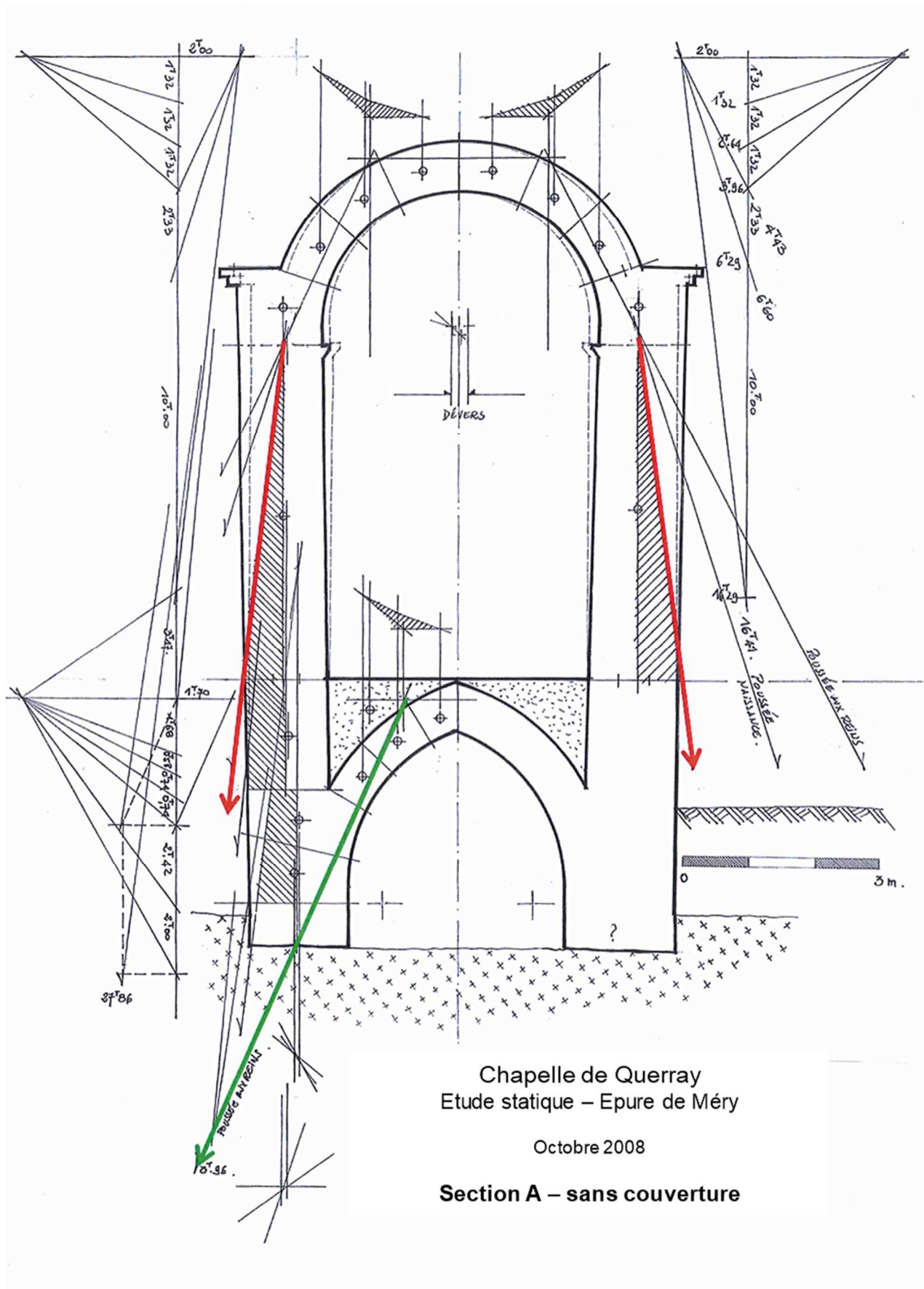
Département : VENDEE  
Commune : CORQUOUE

Monument : Chapelle de Querray

Corps de bâtiment (à désigner par le Recenseur)	Corps d'état (à remplir par l'ABF)	Etat sanitaire (voir typologie)	Risque de dégradation en 5 ans (%)	Observation
1- Nef	Maçonnerie	passable	20 %	L'enduit n'est dégradé que dans les parties basses. La nef est la partie la + saine. La couverture tuile tige de botte est relativement récente. Le bâtiment n'étant pas utilisé- pas d'entretien. A refaire.
	Charpente	passable	5 %	
	Couverture	passable	5 %	
	Menuiserie	en péril	40 %	
	Vitrerie	inexistante		
2- Choeur	Maçonnerie	défectueux	20 %	Joint à refaire. Charpente quasiment inexistante. Partie couverte en ardoises.
	Charpente	en péril	100 %	
	Couverture	en péril	100 %	
	Menuiserie et vitrerie	inexistantes		
3- Abside	Maçonnerie	en péril	40 %	Fissures importantes au chevet s'ouvrant lentement. (Examen comparatif avec photos de 1982). Couverture en ardoise.
	Charpente	en péril	100 %	
	Couverture	en péril	100 %	
	Menuiserie	en péril	40 %	
4- Crypte	Maçonnerie	défectueux	20 %	Altération externe de la pierre par exfoliation et fissurations. Intérieur crypte millier relativement stable.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef du Service Départemental de l'Architecture  
de la Vendée  
Général MATHIEU

6 AOUT 1997



Chapelle de Querry  
Etude statique - Epure de Méry

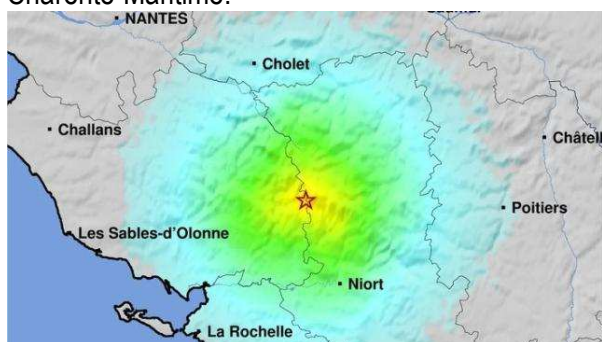
Octobre 2008

Section A - sans couverture

## Séisme. La Vendée réveillée en pleine nuit par « un grand boum »

Modifié le 28/01/2019 à 14:02 | Publié le 28/01/2019 à 06:40

Le séisme du lundi 28 janvier 2019 s'est produit à la limite entre Vendée et Deux-Sèvres. Il a été ressenti jusque dans la Vienne, le Maine-et-Loire et la Charente-Maritime.



Un tremblement de terre de magnitude 4,6 a été enregistré, dans la nuit de dimanche à lundi. L'épicentre était situé à la limite entre Vendée et Deux-Sèvres. La secousse a été ressentie jusque dans la Vienne.

Les sapeurs-pompiers de Vendée mais aussi des Deux-Sèvres ont reçu plusieurs dizaines de coups de fil, ce lundi 28 janvier, à l'aube. Des appels d'habitants leur signalant qu'ils avaient été réveillés par un grand bruit.

Il s'agissait d'un séisme, de magnitude 4,6 sur l'échelle de Richter, survenu à 4 h 08 au nord-ouest de Fontenay-le-Comte, entre la Vendée et les Deux-Sèvres, selon les premières données du réseau national de surveillance sismique (RéNaSS). Si le séisme est qualifié de «modéré» par le RéNaSS, le site internet France séisme a tout de même recueilli autour de 200 témoignages «reflétant une perception de la secousse d'assez modérée à assez forte, par la population, dans un rayon de 50km», rapporte l'AFP.

### À la frontière entre Vendée et Deux-Sèvres

L'épicentre était situé à Corquoué, village vendéen frontalier avec le département des Deux-Sèvres. Cette commune d'un peu plus de 600 habitants se trouve à une vingtaine de kilomètres au nord-est de

Fontenay-le-Comte, et à une dizaine de kilomètres au sud-est de La Châtaigneraie.

Le tremblement de terre d'intensité modérée n'a pas provoqué de dégâts majeurs et n'a fait aucun blessé, selon les informations recueillies auprès des secours.

Selon le Bureau central sismologique français, le séisme a été perçu jusqu'à Niort, mais aussi Parthenay, Bressuire, Les Épesses, Fontenay-le-Comte et même Poitiers (Vienne).

### «Un drôle d'effet»

Sur les réseaux sociaux, plusieurs personnes racontent avoir été réveillées par le tremblement de terre. « Ça fait un drôle d'effet, surtout en pleine nuit », témoigne Céline, habitante de L'Île-d'Elle. Des habitants des Herbiers, de Sainte-Hermine et de Beaulieu-sous-la-Roche ont également « entendu un bruit ». Ce qu'Alain, de Fontenay-le-Comte et Jenifer, de Saint-Mesmin, appellent « un grand boum ».

« Je crois qu'il y a eu un tremblement de terre ça m'a réveillé ».

« Comme quoi les animaux ressentent bien les choses, j'ai été réveillé en sursaut par mon chat (sourd) qui a miaulé énormément, voir hurlé et a la seconde d'après tremblement de terre !! »

« Le bruit était vraiment impressionnant », confirme Vivie, de Rochetrejoux, près des Herbiers. « La secousse a fait peur à ma fille qui a descendu quatre à quatre les escaliers. Son lit bougeait comme s'il glissait. Elle a eu très très peur.»

### 10 000 foyers privés d'électricité

Le tremblement de terre d'intensité modérée s'est accompagné d'une tempête. Les rafales de vent ont atteint les 120 km/h à l'intérieur des terres sur le département de la Vendée et un pic à 137 km/h a même été enregistré à l'île d'Yeu. 10 000 foyers étaient encore privés d'électricité à 16 h suite au passage de la tempête Ana. Vers midi, l'alerte orange a été remplacée par un niveau de vigilance jaune. À 11 h, les pompiers étaient intervenus 605 fois !